



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023 - 31**  
**Séance du mercredi 28 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le 28 juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents : 19	Présents : 11
Nombre de membres en exercice : 19	Représentés : 05
	Absents : 03

**Membres présents :** BONIFACI Jean-François, FRANCESCHI Jean-Claude, FRATICELLI Ange – Joseph, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, PAOLI Simon, PERGOLA Marie-Ange, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

**Membres représentés :** BALDOVINI Antony (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI), LUCIANI Jean-Emmanuel (Pouvoir à Martin GIULY), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à Dominique LUCIANI), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Simon PAOLI)

**Membres absents :** BONY Sarah, CHEYNET Patrick, CORONA Jean

Date de la convocation : 22 juin 2023

Date d'exécution : 30 juin 2023

Date d'affichage : 06 juillet 2023

**OBJET :** Création de trois postes d'Adjoint Administratif Principal (AAP) de 1<sup>ère</sup> classe

Le président expose au conseil qu'en 2023, trois adjoints administratifs principaux (AAP) de 2<sup>ème</sup> classe sont promouvables dans le grade supérieur ; il propose dès lors de procéder à la création de trois emplois permanent de d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1<sup>ère</sup> classe, d'une durée de 35 heures de service hebdomadaire, qui seront pourvus par un fonctionnaire stagiaire ou titulaire relevant du grade d'Adjoint Administratif Territorial principal de 1<sup>ère</sup> Classe, conformément aux dispositions statutaires régissant la Fonction Publique Territoriale.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'accéder à la proposition du président,

De créer, trois emplois permanents d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1ère classe, relevant du grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1ère Classe, d'une durée de service hebdomadaire de 35 heures,

De pourvoir les emplois ainsi créés, conformément aux dispositions législatives et réglementaires régissant les conditions générales et particulières de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale,

D'inscrire, en tant que de besoins, les crédits nécessaires à la rémunération des agents ainsi nommés, et les charges sociales s'y rapportant, au budget de la Commune, aux article et chapitre prévus à cet effet.

**Délibération n° 2023 – 31 : Création de trois postes d’AAP de 1ère classe**

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRATICELLI ANGE-JOSEPH Maire <b>Pouvoir à</b>					
LUCIANI DOMINIQUE 1 <sup>er</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>					
TADDEI LAURENCE 2 <sup>ème</sup> adjointe <b>Pouvoir à</b>					
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE 3 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>					
RAMAZOTTI JEANNE 4 <sup>ème</sup> adjointe <b>Pouvoir à</b>					
CORONA JEAN 5 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>					
PAOLI SIMON Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>					
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>					
GIULY MARTIN Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>					
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale <b>Pouvoir à D. LUCIANI</b>					 Dominique LUCIANI
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale <b>Pouvoir à Simon PAOLI</b>					 Simon PAOLI
BALDOVINI ANTHONY Conseiller municipal <b>Pouvoir à J.. FRANCESCHI</b>					 Jean-Claude FRANCESCHI
RICCIARDI-SAEZ CELIA Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>					
BONY SARAH Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>					
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>					
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>					
LUIGGI LAURE Conseillère municipale <b>Pouvoir à D. VENTURINI</b>					 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>					
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal <b>Pouvoir à Martin GIULY</b>					 Martin GIULY

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,